



Mon propriétaire s'oppose à la vente

Par **Cdf**, le **09/04/2017** à **21:42**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnJ'ai repris un bail (maroquinerie) en 2010 et aujourd'hui j'ai décidé de le vendre mais voila que mon propriétaire me met des bâtons dans les roues.. j'ai trouvé une personne qui souhaiterait le racheter pour vente de prêt à porter, elle a l'accord des banques. Celle ci a eu directement le propriétaire qui lui a fait comprendre qu'il attendait que je dépose le bilan pour le récupérer..en a t il le droit ? Il est prêt à tout que que je mette la clefs sous la porte.rnD'autre part cette personne lui a fait une offre supérieur au loyer actuel (500€).rnConseillez moi je ne sais plus quoi faire...rnMerci

Par **Visiteur**, le **09/04/2017** à **22:35**

Bonsoir,rnUn changement d'activité, même par le même locataire, ne se fait que si le propriétaire donne son accord.rnSi votre situation est critique, peut être pouvez vous être assisté par la chambre de commerce.

Par **morobar**, le **10/04/2017** à **08:29**

Bonjour,rnCommencer par lire le bail et relever les activités autorisées et éventuellement celles proscrites.

Par **Cdf**, le **10/04/2017** à **12:12**

Bonjour, rnJ'ai pris RDV auprès d'une avocate d'entreprise.rnMerci.